

SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (SPIE)

Des solutions territoriales pour l'insertion et l'emploi

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail. Cette volonté repose sur la conviction que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté.

Le Département de l'Ain a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur le SPIE et a été retenu avec 33 autres départements pour mettre en œuvre ce service public. Le SPIE est actuellement expérimenté sur les territoires de Haut-Bugey Agglomération et de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Il sera ensuite déployé sur l'ensemble du département.

Vers le retour à l'emploi et à l'activité

Le retour à l'emploi de certaines personnes peut être rendu plus difficile par de multiples contraintes d'ordre professionnel ou social : formation, logement, transports, garde d'enfants, état de santé... Le SPIE a pour ambition de renforcer l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail. L'accompagnement qui leur est proposé dans le cadre du SPIE répond concrètement aux difficultés du quotidien. Il s'agit d'identifier et de mettre en œuvre des solutions en matière de formation, d'immersion en entreprise, mais aussi de solutions d'hébergement, d'aides à la mobilité, de dispositifs de garde d'enfants, sans oublier l'accès au système de santé.

Les objectifs du SPIE

- Simplifier les démarches et les différentes étapes pour les personnes jusqu'au retour à l'emploi, grâce à une approche globale et une connexion entre les partenaires.
- Accélérer le retour à l'activité en proposant des rendez-vous et des accompagnements dans un délai raccourci et en renforçant la coordination et les échanges entre les différents intervenants pour que la personne n'expose qu'une seule et unique fois sa situation.
- Révéler des envies, des ambitions et permettre aux personnes de rebondir vers de nouveaux métiers en combinant offre et demande d'emploi.
- Accompagner les personnes vers la réussite de leur projet professionnel en ayant levé tous les freins connexes.



Une mobilisation collective

Le SPIE mobilise et met en réseau un grand nombre d'intervenants pour accompagner une personne jusqu'à l'emploi : Etat, Départements, Pôle emploi, Caisses d'allocations familiales, Mutuelle sociale agricole, collectivités territoriales, acteurs de l'emploi et de l'insertion, entreprises et associations. Le SPIE entend renforcer le travail commun entre tous ces acteurs pour simplifier et consolider l'efficacité de l'accompagnement des personnes vers l'emploi.

PLIE : plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi
SIAE : structure d'insertion par l'activité économique
EA : entreprise adaptée
SIAO : service intégré de l'accueil et de l'orientation
ARS : agence régionale de santé

L'insertion, au cœur des priorités du Département de l'Ain

Le Département de l'Ain est au cœur des politiques d'insertion. Il a pour mission d'attribuer le Revenu de Solidarité Active (RSA) et d'accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion. Il s'appuie sur le programme départemental d'insertion (PDI), outil stratégique de référence qui définit sa politique. Le Département mobilise aussi le secteur économique à travers la mise en œuvre des clauses d'insertion dans ses marchés publics et gère une subvention globale du Fonds Social Européen pour conforter les actions d'insertion dans le département. Pour accompagner les publics bénéficiaires dans l'élaboration et le suivi de leur parcours d'insertion, la collectivité s'appuie sur des professionnels du service social départemental et sur un réseau de partenaires du monde de l'insertion et du monde économique.

RSA & bénévolat : une étape vers l'emploi

L'exécutif départemental a fait de l'insertion et du bénévolat un enjeu prioritaire de son nouveau mandat. Après de longs mois d'une crise qui est venue fragiliser les bénéficiaires du RSA, être actif et se rendre utile peut permettre de sortir de l'isolement. Participer à un projet et mettre ses compétences au service d'une association peut faciliter le retour sur le marché du travail. Le Département de l'Ain a donc décidé de mettre en place un dispositif pour proposer aux bénéficiaires du RSA de réaliser des heures de bénévolat, identifiées et utiles à la société. L'objectif est de permettre à ces personnes d'avancer dans leur parcours d'insertion vers l'emploi grâce à une activité et une reconnaissance sociale. Pour mettre en œuvre ce dispositif, le Département va rassembler ses partenaires (prestataires associatifs, Pôle Emploi, associations, les chambres consulaires, MSA, Association des Maires de France...), et pour accompagner les structures qui proposeront des missions de bénévolat, le Département s'appuyera sur l'expertise de France Bénévolat.